



Assemblée générale

Distr. limitée
21 avril 2011
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Cinquante-quatrième session
Vienne, 1^{er}-10 juin 2011

Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général.
5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session.
8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session.
9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
10. Espace et société.
11. L'espace et l'eau.
12. Espace et changements climatiques.
13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines en raison de la date de finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session, tenue du 28 mars au 8 avril 2011.



14. Rôle futur du Comité.
15. Questions diverses.
16. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

II. Annotations*

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aura lieu jeudi 2 juin 2011 dans la matinée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour aura lieu immédiatement après l'ouverture de la session.

3. Déclaration du Président

Une fois que le Comité aura adopté son ordre du jour, le Président du Comité fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-troisième session.

4. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général. À titre indicatif, les déclarations faites au titre de ce point de l'ordre du jour ne devraient pas dépasser 10 minutes.

Le Comité sera saisi d'une note du Secrétariat intitulée "Coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace: activités des États Membres" (A/AC.105/977/Add.2 et 3).

5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 34 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques et de lui en rendre compte à sa soixante-sixième session, et est convenue que, ce faisant, le Comité pourrait envisager des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par les conférences de l'espace pour les Amériques et les conférences des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable.

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 35 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale a invité le Comité à examiner les modalités de sa contribution à la réalisation des objectifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) en 2012.

Le Comité sera saisi pour examen d'un document de séance intitulé "Projet de contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable: utilisation de données géospatiales pour le développement durable".

Le Comité sera saisi du rapport sur la coopération internationale en vue de promouvoir l'utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable (A/AC.105/973). Ce document constitue le rapport final au titre du point de l'ordre du jour relatif à la coopération internationale en vue de promouvoir l'utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable (voir A/65/20, par. 285 à 295).

7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session

Conformément au paragraphe 7 de la résolution 65/97 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-huitième session, a examiné les questions de fond suivantes:

- a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/987, par. 30 à 53, et annexe I, par. 2 et 3);
- b) Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (voir A/AC.105/987, par. 54 à 64, et annexe I, par. 4 à 11);
- c) Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (voir A/AC.105/987, par. 65 à 75);
- d) Débris spatiaux (voir A/AC.105/987, par. 76 à 96);
- e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (voir A/AC.105/987, par. 97 à 114, et annexe I, par. 12 et 13);
- f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (voir A/AC.105/987, par. 115 à 134);
- g) Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/987, par. 135 à 150, et annexe II);
- h) Objets géocroiseurs (voir A/AC.105/987, par. 151 à 165, et annexe III);
- i) Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des

communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/987, par. 202 à 209);

j) Initiative internationale sur la météorologie spatiale (voir A/AC.105/987, par. 166 à 177);

k) Viabilité à long terme des activités spatiales (voir A/AC.105/987, par. 178 à 201, et annexe IV).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Le Comité sera saisi du rapport de l'Atelier ONU/Émirats arabes unis/États-Unis d'Amérique sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellites, tenu à Dubaï du 16 au 20 janvier 2011 (A/AC.105/988).

Au paragraphe 17 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale est convenue que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité.

Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Le Comité sera saisi, pour examen, d'un document de séance contenant un plan de travail révisé du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) pour l'exercice biennal 2012-2013, prenant en compte le niveau des ressources engagées par les États Membres pour le programme durant cet exercice (voir A/AC.105/987, annexe I, par. 13).

Viabilité à long terme des activités spatiales

Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales est convenu qu'il faudrait constituer les groupes d'experts entre les sessions. Il a donc demandé au Secrétariat d'inviter les États membres du Comité et les organisations intergouvernementales dotées du statut d'observateur permanent auprès de ce dernier à désigner des experts à même de participer aux groupes. Le Groupe de travail est convenu qu'il faudrait constituer ces groupes d'experts et désigner leurs présidents ou coprésidents avant la fin d'avril 2011 pour pouvoir rendre compte des progrès accomplis au Comité, à sa cinquante-quatrième session, en juin 2011. Le Groupe de travail est convenu que le texte révisé du document A/AC.105/C.1/L.307 devrait être communiqué à tous les États membres du Comité sous la cote A/AC.105/C.1/L.307/Rev.1, et que ceux-ci seraient invités à soumettre leurs commentaires avant la fin d'avril 2011, afin que le mandat et les méthodes de travail du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales puissent être adoptés à la cinquante-quatrième session du Comité, en 2011 (A/AC.105/987, annexe IV, par. 10 à 12).

Le Comité sera saisi, pour examen, d'un document de travail présenté par le Président du Groupe de travail intitulé "Mandat et méthodes de travail du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique" (A/AC.105/C.1/L.307/Rev.1).

Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur le point de son ordre du jour relatif au projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-neuvième session dans son rapport sur les travaux de sa quarante-huitième session (A/AC.105/987, par. 210, et annexe I, par. 18).

Le Sous-Comité, à sa quarante-huitième session, est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session (A/AC.105/987, par. 212).

Le Groupe de travail plénier a recommandé qu'au cours de la cinquante-quatrième session du Comité, en juin 2011, des consultations soient menées entre les États membres intéressés, les organisations dotées du statut d'observateur permanent et le Bureau des affaires spatiales en vue de réfléchir aux manifestations qui seraient organisées à la quarante-neuvième session du Sous-Comité pour marquer le quarantième anniversaire du lancement de Landsat-1 (A/AC.105/987, annexe I, par. 22).

8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 65/97 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa cinquantième session, a examiné les questions de fond suivantes:

- a) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (voir A/AC.105/990, par. 29 à 43, et annexe I);
- b) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial (voir A/AC.105/990, par. 44 à 53);
- c) Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/990, par. 54 à 73, et annexe II);
- d) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/990, par. 74 à 89);
- e) Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (voir A/AC.105/990, par. 90 à 103);
- f) Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial (A/AC.105/990, par. 104 à 120);
- g) Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux (voir A/AC.105/990, par. 121 à 142);

h) Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux (voir A/AC.105/990, par. 143 à 153, et annexe III).

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité a fait sienne la recommandation tendant à proroger d'un an le mandat du Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace. Il a été convenu que le Sous-Comité, à sa cinquante et unième session, en 2012, examinerait la nécessité de proroger plus avant le mandat du Groupe (A/AC.105/990, par. 42).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante et unième session du Sous-Comité juridique

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité juridique sur son point de l'ordre du jour relatif aux propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante et unième session du Sous-Comité juridique dans son rapport (A/AC.105/990, par. 154 à 202).

Le Sous-Comité, à sa cinquantième session, est convenu des points à proposer au Comité pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session (A/AC.105/990, par. 159).

Le Sous-Comité est convenu que les délégations intéressées devraient tenir des consultations informelles en marge de la cinquante-quatrième session du Comité pour continuer d'examiner les questions d'organisation (A/AC.105/990, par. 196).

9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur le point de son ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle" dans son rapport (A/65/20, par. 233 à 241).

10. Espace et société

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur le point de l'ordre du jour consacré à l'espace et la société dans son rapport (A/65/20, par. 242 à 258).

À sa cinquante-troisième session, le Comité a décidé que, comme le Groupe de travail plénier l'avait recommandé à la quarante-septième session du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/958, par. 55, et annexe 1, par. 9), la question de la promotion d'une plus grande participation des jeunes aux sciences et techniques spatiales serait examinée par le Comité au titre du point "Espace et société" de l'ordre du jour (A/65/20, par. 257).

11. L'espace et l'eau

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur le point de l'ordre du jour consacré à l'espace et l'eau dans son rapport (A/65/20, par. 259 à 266).

12. Espace et changements climatiques

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur le point de l'ordre du jour sur l'espace et les changements climatiques dans son rapport (A/65/20, par. 267 à 274).

13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur le point de l'ordre du jour consacré à l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies dans son rapport (A/65/20, par. 275 à 284).

Le Comité sera saisi du rapport spécial de la Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales concernant l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés aux changements climatiques (A/AC.105/991) et du rapport de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales sur les travaux de sa trente et unième session (A/AC.105/992).

14. Rôle futur du Comité

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur l'inscription à son ordre du jour d'un nouveau point consacré à son rôle futur dans son rapport (voir A/65/20, par. 336, 337 et 339).

À sa cinquante-troisième session, le Comité a noté avec satisfaction le document de travail présenté par son Président pour la période 2008-2009, intitulé "Vers une politique spatiale des Nations Unies" (A/AC.105/L.278) et est convenu d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session, pour une année seulement, un nouveau point intitulé "Rôle futur du Comité", afin qu'il puisse examiner plus avant ce document (A/65/20, par. 337). Au paragraphe 28 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le document de travail serait examiné par le Comité à sa cinquante-quatrième session.

Le Comité sera saisi, pour examen, du document A/AC.105/L.278.

15. Questions diverses

Il est rendu compte des délibérations du Comité, à sa cinquante-troisième session, sur son point de l'ordre du jour consacré aux questions diverses dans son rapport (A/65/20, par. 296 à 339).

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2012-2013

La composition actuelle des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2012-2013 figure dans le rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-troisième session (A/65/20, par. 301 à 303) et dans les paragraphes 36 à 38 de la résolution 65/97 de l'Assemblée générale.

Composition du Comité

Le Sous-Comité juridique, à sa cinquantième session, a pris note de la demande d'admission au Comité présentée par l'Azerbaïdjan (A/AC.105/990, par. 7). Le

Comité sera saisi, pour examen, de la demande d'admission au Comité présentée par l'Azerbaïdjan.

Statut d'observateur

Le Comité, à sa cinquante-troisième session, a pris note de la demande déposée par l'Association des centres de télédétection des pays arabes. Il est convenu d'inviter l'Association à participer à sa cinquante-quatrième session, ainsi qu'aux sessions de ses Sous-Comités en 2011, afin de lui apporter sous forme écrite un complément d'information, et qu'il puisse statuer sur sa demande à cette session (A/65/20, par. 309 et 310).

Un complément d'information à la demande de statut d'observateur auprès du Comité faite par l'Association des centres de télédétection des pays arabes a été communiqué au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session (A/AC.105/C.1/2011/CRP.18 et Add.1) et au Sous-Comité juridique à sa cinquantième session (A/AC.105/C.2/2011/CRP.11). Le Comité sera saisi, pour examen, de la documentation soumise dans le cadre de cette demande.

Le Comité, à sa cinquante-troisième session, est convenu que le Secrétariat contacterait le Comité chargé des organisations non gouvernementales du Conseil économique et social pour vérifier la procédure de demande et la durée du processus d'octroi du statut consultatif auprès du Conseil. (A/65/20, par. 313). Il sera saisi des informations à ce sujet.

Organisation des travaux

Le Comité, à sa cinquante-troisième session, a demandé au Secrétariat de présenter au Sous-Comité juridique à sa cinquantième session et de lui présenter à sa cinquante-quatrième session, pour examen, une proposition détaillée concernant l'éventuel abandon des transcriptions non éditées. Il conviendrait de tester les enregistrements numériques (A/65/20, par. 320).

En réponse à la demande que le Comité lui avait adressée à sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité juridique, à sa cinquantième session, a examiné un document de travail présenté par le Secrétariat contenant une proposition détaillée concernant l'éventuel abandon des transcriptions non éditées par le Sous-Comité et le Comité, à compter des sessions en 2012 (A/AC.105/C.2/L.282). Le Sous-Comité a recommandé d'abandonner la pratique des transcriptions non éditées, à compter de 2012, conformément à cette proposition (A/AC.105/990, par. 198). Le Comité sera saisi, pour examen, du document de travail dans lequel figure la proposition concernant l'éventuel abandon des transcriptions non éditées (A/AC.105/C.2/L.282).

Le Comité, à sa cinquante-troisième session, a recommandé que les États membres intéressés tiennent des consultations informelles ouvertes en marge de ses sessions et de celles de ses Sous-Comités en 2011, en vue de proposer d'autres mesures visant à rationaliser et à optimiser ses travaux et ceux de ses organes subsidiaires. Le Comité a décidé de poursuivre l'examen de ses méthodes de travail à sa cinquante-quatrième session, en 2011 (A/65/20, par. 318 et 319).

Il est rendu compte des remarques formulées par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session concernant les questions d'organisation

dans son rapport sur les travaux de cette session (A/AC.105/987, par. 214 à 222), et des remarques formulées par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session dans son rapport sur les travaux de cette session (A/AC.105/990, par. 176 à 198).

Le Comité, à sa cinquante-troisième session, est convenu d'inclure, dans ses rapports et dans ceux de ses organes subsidiaires, les noms des groupes régionaux dans les paragraphes établissant les listes des orateurs au titre de chacun des points de l'ordre du jour (A/65/20, par. 325). Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-huitième session, a recommandé au Comité d'étendre au Groupe des 77 et la Chine et à d'autres groupes interrégionaux les dispositions figurant au paragraphe 325 du rapport du Comité (A/AC.105/987, par. 223).

Débat devant se tenir à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

Au paragraphe 42 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale s'est félicitée qu'une table ronde consacrée à l'espace et aux situations d'urgence se soit tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 12 octobre 2010 et est convenue qu'une table ronde devrait être organisée à sa soixante-sixième session sur un thème qui sera choisi par le Comité, en tenant compte des tables rondes organisées sur les questions des changements climatiques, de la sécurité alimentaire, de la santé publique mondiale et des situations d'urgence.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

* * *

Débat commémoratif le 1^{er} juin 2011

Le Comité, à sa cinquante-troisième session, a rappelé qu'il était convenu à sa cinquante-deuxième session, en 2009, de célébrer le cinquantième anniversaire de sa première session et le cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité lors de sa cinquante-quatrième session, prévue du 1^{er} au 10 juin 2011 (A/65/20, par. 326).

Le Comité est convenu que la première journée de sa cinquante-quatrième session serait consacrée à la célébration des deux anniversaires pour assurer la participation de représentants de haut niveau (A/65/20, par. 329).

Le Comité est également convenu qu'à partir du jeudi 2 juin 2011, les travaux de sa session suivraient leur cours normal (A/65/20, par. 333).

Au paragraphe 44 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale s'est félicitée que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique célébrerait, à sa cinquante-quatrième session, son cinquantième anniversaire et le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités.

Le Comité sera saisi, pour examen pendant le débat commémoratif du 1^{er} juin, d'un projet de déclaration contenu dans un document de travail soumis par le Président du Comité, intitulé "Déclaration sur le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités et le cinquantième anniversaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique" (A/AC.105/L.283/Rev.1).

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-quatrième session*

Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prorogé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Matin</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 1 ^{er} juin 2011		Débat commémoratif		Débat commémoratif
Jeudi 2 juin 2011	1	Ouverture de la session	4	Débat général
	2	Adoption de l'ordre du jour	5	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	3	Déclaration du Président		
	4	Débat général	8	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session
Vendredi 3 juin 2011	4	Débat général	4	Débat général
	5	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	5	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	8	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session	8	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session
Lundi 6 juin 2011	6	Application des recommandations d'UNISPACE III	6	Application des recommandations d'UNISPACE III
	7	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session	7	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session
	10	Espace et société	10	Espace et société
Mardi 7 juin 2011	6	Application des recommandations d'UNISPACE III	11	L'espace et l'eau
	7	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session	12	Espace et changements climatiques
			13	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies
			14	Rôle futur du Comité
	10	Espace et société		
	15	Questions diverses		

* À sa trente-huitième session, le Comité est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20), par. 169 b*)).

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Matin</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 8 juin 2011	9	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	9	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle
	11	L'espace et l'eau	11	L'espace et l'eau
	12	Espace et changements climatiques	12	Espace et changements climatiques
	13	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies	13	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies
Jeudi 9 juin 2011	9	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	14	Rôle futur du Comité
	14	Rôle futur du Comité	15	Questions diverses
	15	Questions diverses	16	Rapport du Comité à l'Assemblée générale
Vendredi 10 juin 2011	16	Rapport du Comité à l'Assemblée générale	16	Rapport du Comité à l'Assemblée générale